



Communiqué de presse

Mende, le 3 février 2015

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC :

UNE ÉTAPE POUR DÉFINIR DES ORIENTATIONS

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, les services de l'État en Lozère et le Conseil général ont organisé le 22 janvier dernier à l'Hôtel du Département, un comité de pilotage pour faire le point sur les travaux engagés depuis septembre.

Cette réunion a permis de mettre en évidence et de rendre-compte des différentes formes de concertation organisées pour entendre les lozériens par rapport à leurs besoins :

- L'étude sociologique, lancée en 2014 et réalisée par Claire Masson et Jean-Philippe Guillemet, met en lumière les besoins des lozériens en termes d'accès aux services : santé, maintien de l'offre existante, mobilité, numérique, lien social et offre de services de proximité...
- Un questionnaire a été également adressé aux communautés de communes sur les besoins et les priorités d'actions qu'elles identifient. Les résultats confirment les constats de l'enquête sociologique.

Une analyse a été conduite parallèlement sur l'offre de services au sens large pour toute la Lozère et des tables-rondes ont abordé l'offre de services présentes dans les Relais de Services au Public.

Cinq axes de travail ont été définis :

- Assurer un accès aux professionnels de santé et aux soins pour la population et garantir une réponse qualitative,
- Permettre l'accessibilité aux services par le renforcement de l'offre de mobilité sur le territoire,
- Accompagner le développement des usages numériques pour garantir une égalité d'accès aux services,
- Diffuser, organiser et rendre plus visible l'offre de services sur le territoire,
- Compléter l'offre du territoire par des équipements structurants.

Un plan d'actions va désormais être construit en concertation avec les opérateurs de services et les Communautés de communes pour répondre au mieux à ces cinq enjeux importants pour notre territoire.

Les actions proposées dans le cadre de ce schéma, en articulation avec les stratégies thématiques et le projet Lozère 2020, seront proposées au financement dans le cadre du Contrat de Plan État Région 2015-2020.